

Cette communication ne peut être citée sans l'autorisation préalable des auteurs

1

Conseil International  
pour l'Exploration de la Mer

C.M. 1982/K : 8

Cté des Mollusques et Crustacés

Réf. Cté des Poissons de fond

EVOLUTION DE L'ACTIVITE DES FLOTTILLES FRANCAISES  
EN MER D'IRLANDE ET EN MER CELTIQUE

par CHARUAU A., MORIZUR Y. et RIVOALEN J.J. \*

Résumé -

Cette communication décrit l'évolution des habitudes des pêcheurs français travaillant au chalut de fond en Mer d'Irlande (division CIEM VIIa) et sur le Plateau Celtique (divisions CIEM VIIf et g) sous la pression des nouvelles réglementations de maillage. Elle fait suite à la communication de CHARUAU et MORIZUR (1981) sur le même sujet. Deux phénomènes simultanés se sont produits depuis 1978 :

- un repli, qui semble s'être stabilisé entre 1980 et 1981, d'une partie de la flottille des bateaux spécialisés dans la pêche du poisson, de la division VIIa vers la division VIIf,

- un report, à l'intérieur de la division VIIg, d'une partie de l'effort des langoustiniers vers le poisson.

Ce changement qui s'explique surtout par des raisons socio-économiques n'est pas analysé. Seules les tendances par rapport à 1980 sont constatées.

Abstract -

Since 1978, the habits of the french fishermen working with bottom trawl in the Irish Sea and in the Celtic Sea were altered (CHARUAU and MORIZUR, 1981) under the pressure of the new mesh regulation. Two facts are pointed out :

- the shifting, stabilized during 1980 and 1981, of a part of the effort of the vessels fishing for gadoids, from the area VIIa to the area VIIf

- a tendency inside the area VIIg of a part of the effort of the Nephrops trawlers to be transferred on benthic fishes when the yield of Nephrops is low.

\* I.S.T.P.M. - Laboratoire Pêches - 8, rue François-Toulliec - 56100 LORIENT (FR. C.E)

## 1.- Introduction -

Sous la pression des nouvelles réglementations, une réorganisation du déploiement des flottilles françaises pêchant en Mer d'Irlande et sur le Plateau Celtique s'est produite depuis 1978. Le mouvement de désaffectation de la Mer d'Irlande par les bateaux pêchant le poisson (métiers 3 et 4), accompagné d'un report systématique de l'effort sur la division VIII<sub>f</sub>, s'est stabilisé depuis deux ans. Pour les langoustiniers (métier 5) on observe une orientation nouvelle de certains d'entr'eux lorsque la pêche de la langoustine devient moins rentable en raison de la saison ou des conditions météorologiques : ils délaissent momentanément la pêcherie de langoustine et, utilisant un chalut de grande dimension, au maillage de 80 mm, s'orientent vers la pêche de poissons benthiques.

## 2.- Activité des flottilles françaises en 1981 dans les divisions VIIa, f, g -

On trouvera dans CHARUAU et MORIZUR (1981) la description de ces flottilles. Le tableau récapitulatif des caractéristiques est donné à nouveau (tableau 1). Le tableau 4 indique le détail de l'effort et des cpue des flottilles pêchant en Mer d'Irlande et en Mer Celtique.

métier	nombre	jauge (tonneaux)			puissance (chevaux)			longueur (mètres)		
		MIN	MOY	MAX	MIN	MOY	MAX	MIN	MOY	MAX
1	4	260	289	453	1 100	1 375	1 500	37	42	46
3	47	167	229.5	300	580	834.5	1 250	31	34	41
4	55	83	152	179	400	556.5	710	23	29	32
5	190	29	48	50	240	360	667	16	17.9	21

Tableau 1 - nombre et caractéristiques par métier des bateaux ayant fréquenté VIIa, f, g en 1980 (ensemble des ports français) -

\* CHARUAU (A.) et MORIZUR (Y.) - Description et activité des flottilles françaises opérant en Mer d'Irlande et en Mer Celtique - Cons. Int. Explor. Mer C.M. 1981/K:35

a) déplacement des flottilles de la division VIIa vers la division VIIf :

Ce déplacement n'affecte que les flottilles recherchant le poisson. Le report s'est effectué depuis 1977 de façon systématique de VIIa vers VIIf. On trouvera à la figure 1 une illustration de ce transfert pour les ports de Lorient et de Concarneau qui comptent pour 75 P. cent dans l'effort de pêche français déployé en VIIa. L'effort en VIIf n'a augmenté que de 17 p. cent et n'évolue plus actuellement.

b) report d'une partie de l'effort des langoustiniers vers le poisson à l'intérieur de la division VII g :

L'effort effectif des langoustiniers est très difficilement évaluable. La pêche de la langoustine ne peut s'effectuer que durant les heures de jour et cette durée varie de 10 heures l'hiver à 19 heures à la fin du printemps. Par ailleurs, un langoustinier peut, en utilisant un chalut léger de grande dimension, se comporter comme un bateau dont la pêche est dirigée vers le poisson. Les zones de pêche à langoustine et à poisson étant très proches, un langoustinier peut alterner le jour et la nuit les deux types de pêche ou s'adonner à temps plein à la pêche du poisson lorsque les rendements en langoustine sont trop faibles, c'est-à-dire de septembre à février. La figure 2, où sont représentés les rendements journaliers en langoustine et en poisson des ports de Loctudy et de Saint-Guénolé, illustre cette évolution en 1981. Les bateaux de Loctudy sont généralement considérés comme des langoustiniers purs, les bateaux de Saint-Guénolé, eux, tendent beaucoup plus à diversifier leurs activités. La différence n'est cependant pas évidente et cette orientation nouvelle ne semble affecter encore qu'un très petit nombre de bateaux.

La pêche du poisson par les langoustiniers doit être considérée comme une activité temporaire, souvent anecdotique. Elle ne nécessite qu'un transfert sur place de l'effort, de la langoustine vers le poisson. Elle ne constitue pas une pêche dirigée vers une espèce particulière. Nous donnons dans le tableau 2 les proportions des espèces le plus souvent rencontrées dans les prises des langoustiniers et des bateaux pêchant le poisson.

	bateaux pêchant le poisson		langoustiniers	
	espèces * benthiques	gadidés**	espèces * benthiques	gadidés **
VIIa	12.9	59.2	52.1	30.1
VIIg	21.5	49.0	55.5	23.4

Tableau 2 - Pourcentage du poids des captures minimales par catégorie de navire -

\* les espèces benthiques prises en considération sont la langoustine, et quelques poissons capturés habituellement en même temps que la langoustine : la cardine, la baudroie, les chiens

\*\* les gadidés sont le merlan, la morue, l'églefin et le merlu

Les données complètes sur l'effort des langoustiniers travaillant dans la division VIIg n'existent que pour 1980 et 1981. La comparaison des rendements en langoustine et en poisson n'est donc réalisable que sur ces deux années. Par ailleurs, comme il est impossible de distinguer les heures effectivement consacrées à la pêche de la langoustine et à la pêche du poisson, cette comparaison ne peut se faire que sur une base journalière. Pour les langoustiniers purs et pour les langoustiniers s'orientant parfois vers le poisson, les rendements respectifs en langoustine et en poisson seront donc sous-estimés.

Ces rendements journaliers sont indiqués au tableau 3 :

	1980	1981	variation en p. cent
rendement en kg/jour			
langoustine	226.0	234.5	+ 3.6
poisson	584.0	747.0	+ 28.0
nombre de journées pêche	13 537	12 167	- 10.1

Tableau 3 - Rendements et efforts des langoustiniers français pêchant en VIIg -

### 3.- Conclusion -

La ~~tendance~~ au repli d'une partie des flottilles françaises de la Mer d'Irlande vers le Plateau Celtique s'est confirmée et stabilisée en 1981. Actuellement, l'effort des flottilles françaises en VIIa ne représente plus de 6 p.cent de l'effort total français déployé en VII, f. g ; ce déplacement correspond à peu près à 5 500 unités d'effort de pêche (en jours par centaine de chevaux) transférées, en 1980 et 1981, de VIIa vers VIIf.

Le phénomène le plus remarquable reste la désaffection par une partie de la flottille artisanale des pêcheries de langoustine. Ce mouvement est perceptible depuis 1978, date de la mise en place de la nouvelle réglementation sur les maillages. Les apports en provenance de la division VIIg, qui, avant cette date, étaient proches de 3 800 tonnes, se sont mis à chuter en 1979 : 3 600 tonnes, 3 200 t en 1980 et 3 000 t en 1981.

Si elle se confirmait, cette baisse des débarquements en provenance de VIIg serait l'indice d'un abandon progressif des zones à langoustine pour les zones à poisson. Dans l'immédiat, ce mouvement concerne trop peu de bateaux pour être dommageable à l'économie générale de Mer Celtique. Étant donné le caractère très particulier de cette pêcherie qui se situe dans des fosses et vallées sous-marines encaissées, il est probable que la pêche de la langoustine restera une affaire de spécialiste et qu'une grande partie de la flottille artisanale l'abandonnera pour celle du poisson lorsque les rendements seront trop bas, en se ménageant toujours la possibilité d'un retour immédiat vers les zones à langoustine.

Deux faits nouveaux sont de nature à accentuer encore cette orientation :

- il s'agit de l'utilisation, déjà mentionnée, de plus en plus fréquente de chaluts légers de grande dimension d'origine danoise. Ces chaluts, efficaces pour la langoustine sur les fonds doux sont très peu utilisés pour cette pêche sur les fonds durs quasi universels en Mer Celtique. En revanche, ils ont un pouvoir de capture du poisson deux fois supérieur à celui du chalut classique français à langoustine.

- enfin, quand les conditions météorologiques sont très défavorables et que seule la capture du poisson est possible, les chalutiers à pont couvert pêchant par l'arrière sont les seuls à pouvoir travailler. Actuellement, pour des raisons de sécurité évidentes, ce type de bateau remplace progressivement les chalutiers latéraux classiques. Il contribue ainsi à augmenter l'efficacité globale de la flottille.

étier	division	effort		puissance moyenne (ch.)	cpue en kg par jour pour 100 ch															
		jours	j./100ch		baudroie	cabillaud	cardine	chien	merlan	merlu	plie	sole	poissons divers	langous- tine						
	VIIa	0																		
1	VIIIF	42,5	552,6	1 300,2	7,34	30,1	10,8	41,1	16,2	45,0	2,13	0	78,3	0						
	VIIg	268,8	3 358,4	1 249,4	20,85	64,8	21,4	24,4	37,6	54,9	6,3	0,1	128,3	0						
	VIIa	57,8	549,2	810,0	14,9	182,6	3,8	21,7	39,2	41,7	3,8	0	182,0	0						
3	VIIIF	2 107,3	19 894,8	944,1	6,9	36,6	5,0	30,3	45,7	86,0	4,0	0,5	88,8	0						
	VIIg	3 632,9	30 901,3	850,6	27,7	75,2	25,0	44,3	73,5	43,5	7,4	0,4	156,2	0,1						
	VIIa	921,5	4 785,3	519,3	12,9	182,6	1,8	94,4	229,6	40,6	7,7	1,4	197,6	20,0						
4	VIIIF	2 263,5	13 703,3	605,4	15,6	61,1	5,7	47,9	113,3	94,1	10,5	0,4	141,5	0						
	VIIg	2 713,2	15 808,9	582,7	27,2	89,9	20,2	82,7	131,8	39,8	9,1	0,9	136,9	3,5						
	VIIa	572,3	2 461,5	430,1	119,3	51,7	5,6	15,4	56,0	11,8	2,2	2,7	57,2	64,0						
5	VIIIF	274,8	1 128,3	410,6	64,9	42,4	14,5	11,8	27,7	42,4	2,7	1,8	146,6	23,3						
	VIIg	12 167,2	44 724,1	367,	37,5	30,3	19,2	27,8	70,0	12,2	1,8	1,3	53,1	63,8						

Tableau 4 - Effort et cpue nominale par métier et par division des bateaux français en 1981

Figure 1 - Evolution de l'effort de 1976 à 1981 des langoustiniers .....  
 et des bateaux recherchant le poisson .....  
 de Lorient et de Concarneau dans les divisions CIEM VIIa, f, g

Effort ( $\times 10^{-3}$ ) en jour par 100 ch

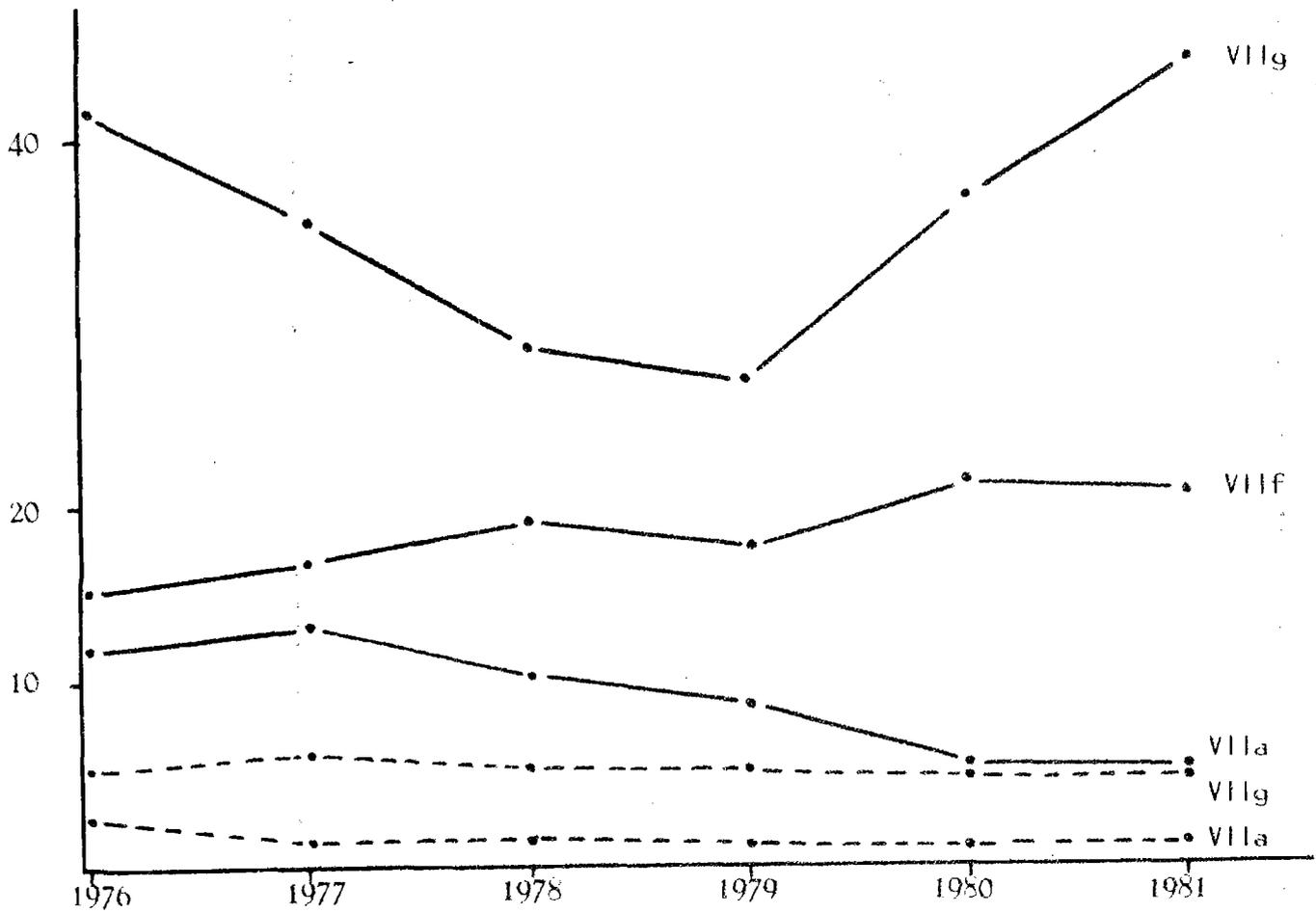


Figure 2 - 1981. Evolution mensuelle des captures nominales (rejets non compris) en langoustine et en poisson des langoustiniers de Loctudy et Saint-Guénolé pêchant dans la division VIIg -

